



REGLEMENT CHALLENGE ASA PM Saison 2020/2021

Ce challenge est ouvert à tous les membres licenciés répondant aux conditions suivantes :

- Avoir réglé sa cotisation 2020 (45 €) et/ou 2021 (1 € - Remise COVID-19) ;
- Apposer sur son véhicule ou celui de son pilote le sticker de l'ASA PM, il doit être visible.

Pour prétendre à quelque dotation lors de la remise de prix, veuillez envoyer les éléments suivant par mail à asapm25@wanadoo.fr :

- Une photo de son véhicule de compétition ou de celui de son pilote habituel ;
- Une photo portrait ;
- Ajouter son nom, prénom, adresse, la discipline pratiquée et le Groupe et la Classe du véhicule.

Ces éléments nous permettrons, d'une part, de mieux connaître nos licenciés et d'une autre part, animer le site internet, participer à la réalisation de divers supports de communication (dossier de sponsoring, revue de presse, diaporama de remise des prix...). N'oubliez pas d'indiquer les crédits photo si nécessaire.

COMPTABILISATION DE VOS RESULTATS

Pour marquer des points dans nos challenges, il faudra :

- Remplir la fiche de résultat disponible sur notre site internet après chaque course y compris celle de l'ASA Pays de Montbéliard ;
- Envoyer cette fiche par mail ou par courrier au responsable correspondant à votre discipline :

Thierry MONNIN
16 Rue Quélet
25190 MONTECHEROUX
classement.asapm@gmail.com

- Rallye asphalte et terre
- Course de côte
- Slalom

ASA Pays de Montbéliard
Boite postale 65284
25205 MONTBELIARD Cedex
asapm25@wanadoo.fr

- Circuit
- Fol Car et Sprint Car
- Auto-Cross et Rallye-Cross
- Karting

ATTENTION, MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES :

L'envoi doit se faire dans un **délai de 1 mois** après l'épreuve accompagné du classement définitif de l'épreuve et de la liste des partants si possible.

Les points seront divisés par deux en cas de retard et
aucune exception ne sera faite.



REGLEMENT CHALLENGE ASA PM Saison 2020/2021

Les classements seront mis à jour régulièrement et disponibles sur notre site internet : www.asapm.fr . Il vous appartient de contrôler que vos classements soient bien à jour, après le 15 décembre, plus aucunes réclamations ne seront acceptées. Les résultats des épreuves qui se dérouleront après le dernier week-end de novembre compteront pour 2022.

LES POINTS ACQUIS EN 2020 SERONT ADDITIONNES AUX 8 MEILLEURS RESULTATS DE 2021.

DOTATIONS

Chaque licenciés présents se verront remettre un lot et les 10 premiers de chaque discipline seront récompensés.

4 trophées spéciaux seront attribués sur décision des membres du bureau de l'ASA :

- Trophée junior, attribué à un jeune de – de 25 ans ;
- Trophée Roger COPET, attribué au pilote ayant participé au plus grand nombre d'épreuve de Course de Côte - 3 attributions au même pilote le trophée sera définitivement acquis ;
- Trophée Jean-Marie SIMONIN, attribué à la personne ayant roulé dans plusieurs disciplines différentes au cours des saison 2020 et 2021 ;
- Trophée Yves BRAND, attribué à un bénévole de l'association.

Les cas litigieux pour les épreuves seront traités par le Comité Directeur de l'ASA PM qui seul aura voix de décision.

CALCUL DES POINTS

Le jour d'une épreuve organisée par l'ASA PM, seul les points marqués sur cette épreuve pourront être comptabilisés. Toutes autres épreuves régionales dans la même discipline ne seront pas comptabilisées. Nous comptons sur nos licenciés pour faire vivre nos épreuves.

Les points seront attribués en fonction du classement final de chaque épreuve.

Le total des points sera multiplié par un coefficient variant en fonction de la nature de l'épreuve :

- Epreuves régionales x1
- Epreuves nationales x1.25
- Epreuves ASA PM – Championnat de France – Internationales x1.5

**SEUL LES 8 MEILLEURS RESULTATS SERONT COMPTABILISES
POUR ETABLIR LE CLASSEMENT FINAL.**



REGLEMENT CHALLENGE ASA PM Saison 2020/2021

Rallye / Course de côte / Slalom (les points sont divisés par 2 si – de 5 partants dans le groupe et la classe) – S’il vous est impossible de fournir la liste des partants, les points seront calculés sur le nombre de classés dans le groupe et la classe :

1 ^{er}	25 pts	10 ^{ème}	16 pts	19 ^{ème}	7 pts
2 ^{ème}	24 pts	11 ^{ème}	15 pts	20 ^{ème}	6 pts
3 ^{ème}	23 pts	12 ^{ème}	14 pts	21 ^{ème}	5 pts
4 ^{ème}	22 pts	13 ^{ème}	13 pts	22 ^{ème}	4 pts
5 ^{ème}	21 pts	14 ^{ème}	12 pts	23 ^{ème}	3 pts
6 ^{ème}	20 pts	15 ^{ème}	11 pts	24 ^{ème}	2 pts
7 ^{ème}	19 pts	16 ^{ème}	10 pts	25 ^{ème}	1 pts
8 ^{ème}	18 pts	17 ^{ème}	9 pts		
9 ^{ème}	17 pts	18 ^{ème}	8 pts		

Sprint Car / Rallye Cross / Auto Cross / Fol Car / Circuit Asphalte / Karting.

Clf	Points	Clf	Points
1	45	SI FINAL B	
2	40	16	15
3	35	17	14
4	30	18	13
5	26	19	12
6	25	20	11
7	24	21	10
8	23	22	9
9	22	23	8
10	21	24	7
11	20	25	6
12	19	26	5
13	18	27	4
14	17	28	3
15	16	29	2
		30	1

Pour chaque discipline, **5 points de participation** sera attribué.

REMISE DES PRIX

Elle se déroulera **courant janvier 2022**, la date sera communiquée en temps voulu.

Tous les concurrents devront être obligatoirement présents.

Les concurrents absents sans excuses valables ne pourront prétendre à une quelconque dotation.